

REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Compte rendu de la séance du MARDI 4 DECEMBRE 2007 à 20h30

- ◆ Mr le Président précise les dates des prochaines réunions :
  - Bureau restreint : mardi 15 janvier 2008 à 20h30
  - Bureau avec les Maires : Mardi 29 janvier 2008 à La Haye Pesnel à 20h30
  - Conseil de communauté : mardi 12 février 2008 à 20h30

Le budget primitif 2008 sera voté après les élections de mars 2008.

Après avoir salué Mme Lerée, nouvelle représentante de la commune de St Jean des Champs suite au décès de Mr Wanègue, Mr le Président remercie Mr Fourré du SIRTOM de la Baie et de la Vallée du Thar ainsi que Mlle Murie, nouvelle ambassadrice du tri pour leur présence afin d'évoquer les questions en cours sur les déchets.

Pour notre Communauté de Communes, et suite à la réunion récente de la commission «déchets ménagers», Mr le Président précise nos préoccupations à savoir :

- Limiter à tout prix l'évolution des coûts en réduisant les déchets à la production.
- Améliorer le tri par une déchetterie annexe sur notre Communauté de Communes avec une plate-forme gazon, branchage, et l'étude de nouveaux dispositifs pour le ramassage (autocollants de refus, sacs transparents, limitation du nombre de ramassages, étude de la régie et des colonnes enterrées ?)

Mr Fourré présente Mlle Murie avec ses attributions notamment l'incitation au tri.

Mr Fourré précise que nos Communautés de Communes ont encore des progrès à faire sur ce registre même si les tonnages collectés n'augmentent pas. Par contre l'augmentation de la redevance chaque année sur le Pays Hayland provient du rattrapage progressif sur Sartilly : - 40 % au départ du SIRTOM pour le coût du ramassage.

Pour les sacs transparents, l'étude est en cours et sa mise en place pourrait se faire dès 2008.

Pour le ramassage, 2 nouvelles possibilités :

- les conteneurs à domicile avec pesée, mais cela nécessite une grande surveillance pour éviter les fraudes.
- les colonnes enterrées à placer près des conteneurs de tri. Fonctionnement avec des sacs de 50 l et des cartes magnétiques pour limiter les apports de déchets. Ces colonnes faciliteraient aussi un fonctionnement en régie. Ce dispositif, avec un investissement onéreux devrait diminuer les tonnages de 40 %, mais il maintient les coûts à leur montant actuel. Pour les personnes isolées, cela peut poser problèmes mais ces personnes ne trient pas ou peu actuellement ?

Pour la déchetterie sur Montviron, de nouvelles bennes sont installées pour le tri du bois, polystyrène, bidons, et les encombrants à valoriser.

Une étude va être lancée par le SIRTOM pour l'extension (et la mise aux normes) de la déchetterie (80% de subvention) et pour une annexe expérimentale sur le Pays Hayland (zone artisanale ou Folligny, mais pas de subvention).

Pour mémoire, Mr Dieudonné Vice-Président, précise que les déchets verts et branchages coûtent 80 000 € par an.

Dans l'assistance, plusieurs interventions pour manifester l'intérêt de supprimer au maximum l'apport des déchets verts (plate-forme de compostage ou valorisation directe chez les particuliers

pour le gazon, broyage des branchages.

Proposition également pour étudier le dispositif du paiement des déchets par une répercussion directe du prix sur la fourniture des sacs payants ?

Mr Fourré précise enfin le calendrier des réalisations 2008 : extension déchetterie et annexe sur le Pays Hayland.

#### ◆ **SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA BAIE**

Après exposé par Mr le Président de ce projet (dossier envoyé aux participants) déjà évoqué à plusieurs reprises, afin d'assurer la mise en oeuvre du projet de Pays et de la charte de développement, il est précisé la procédure :

- délibération de la Communauté de Communes pour solliciter l'accord des conseils municipaux pour adhérer
- délibération des communes acceptant cette adhésion
- nouvelle délibération de la Communauté de Communes pour adhérer au syndicat mixte

Mr le Président précise que ce syndicat essentiellement créé entre les Communauté de Communes et le Conseil Général, sans le Conseil Régional ne remet pas en cause le syndicat du SCOT et le conseil de développement. Par contre, ce syndicat remplace l'association du Pays, avec même nombre de représentants et cotisations identiques.

Vote favorable par 48 voix, 0 voix contre; 2 abstentions

#### ◆ **STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Mr le Président précise que cette modification du nombre de sièges pour les communes après les élections 2008 est liée au nombre élevé actuel et à l'avis favorable de tous les maires sauf 1 pour ce projet. A partir du pré-projet remis aux membres, il est proposé de voter pour le dispositif suivant :

- 2 représentants pour les communes de 0 à 500 habitants
- 5 pour les communes de 500 à 1000 habitants
- 6 pour les communes de plus de 1000 habitants.

Vote favorable par 46 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions

#### ◆ **BUDGETS**

Mr Retaux, Vice-Président chargé des finances présente les décisions modificatives pour les différents budgets à savoir :

**Budget principal** : Fonctionnement : équilibre dépenses – recettes : -51 535 €  
Investissement : équilibre dépenses – recettes : -71 141 €

**Budget OM** : Fonctionnement : équilibre dépenses – recettes : + 1 000 €  
Investissement : équilibre dépenses – recettes : 0 €

**Budget SPANC** : Fonctionnement : équilibre dépenses – recettes + 2 170 €  
Investissement : équilibre dépenses – recettes 0 €

Vote favorable à l'unanimité.

#### ◆ **TARIFS REDEVANCES ORDURES MENAGERES 2008**

Mr Retaux précise les éléments évoqués en commission des finances et commission des déchets avec le projet d'augmentation nécessaire de 10,60 % pour l'équilibre du budget.

Vote favorable avec 2 abstentions

#### ◆ **TARIFS LOCATION CENTRE CULTUREL**

Vote favorable à l'unanimité pour une augmentation de 7% afin de compenser l'inflation et amortir l'équipement du lave-vaisselle.

#### **LOGEMENTS DU HARAS**

Vote favorable à l'unanimité pour une augmentation de 3%.

#### ◆ **VOIRIE 2008**

Mme Lechevalier, Vice-Présidente chargée de la voirie présente le projet 2008 étudié par VRD Services. Après une discussion sur les modalités de répartition de la DGE «voirie» par la Sous-Préfecture, (ce qui limite les dotations pour la voirie communautaire depuis 2 années), cette demande de DGE est acceptée. Mr le Président tient à préciser que cette DGE limitée, avec un projet 2008 plus important que 2007 entraînera un surcoût communautaire à supporter au budget.

#### ◆ **CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LE CONSEIL GENERAL**

Mr le Président rappelle les éléments de ce contrat avec les parties communautaires, communales, et celle exclusive du Conseil Général. Vote du Conseil communautaire sur les compétences nécessaires à la Communauté de Communes pour les projets 2008 à savoir :

- Etude Schéma Intercommunal d'aménagement du Territoire (SIAT)

«Toute étude d'ensemble concourant à l'aménagement de l'espace sur le territoire communautaire»

- Salle de grande capacité communautaire

«Etude, création, extension, aménagement, entretien et exploitation de salles polyvalentes d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les salles polyvalentes d'une capacité permettant d'accueillir 400 personnes et plus»

Vote favorable à l'unanimité.

#### ◆ **BIBLIOTHÈQUE – RAM**

Mr Dieudonné, Vice-Président précise l'évolution du chantier avec les retards dus aux aménagements mobiliers et informatiques. Vu ces éléments, la réouverture à La Haye Pesnel devrait avoir lieu seulement le 9 janvier 2008 et à Saint Jean des Champs fin janvier – début février. Mr le Président demande qu'une information soit faite sur ce report d'ouverture dans la presse.

#### ◆ **RAM - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE**

Mr le Président précise que, vu les nouvelles modalités des contrats CAF signés simultanément pour l'ensemble des dossiers des communes de la Communauté de Communes, la signature du contrat RAM est reportée début 2008. Cela ne remet pas en cause la poursuite du contrat en cours.

#### ◆ **BÂTIMENT PRESBYTÈRE LA LUCERNE**

Mr Dieudonné, Vice-Président et Maire de la Lucerne d'Outremer précise que le conseil de la commune souhaite conserver la propriété de ce bâtiment communal. Par contre et afin de favoriser le maintien de cette entreprise sur la commune, le conseil municipal a proposé aux locataires de réaliser les travaux souhaités avec répercussion sur les loyers.

#### ◆ **ECOLE DE MUSIQUE**

Mr le Président précise la nouvelle demande de locaux (3 nouvelles salles) par l'école de musique vu les effectifs en hausse. La situation sera à revoir par l'étude éventuelle de l'utilisation des locaux dans le bâtiment de la perception (propriété de la Communauté de Communes) dès sa libération fin 2008.

#### ◆ **ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE ÉQUESTRE**

Mr le Président demande à Mr Levivier, membre de la Communauté de Communes et Président du Comité Départemental de la Randonnée, de préciser ce projet avec le plan de circuit proposé qui passe par les communes de La Lucerne d'Outremer, Saint Ursin, Le Mesnildrey, Hocquigny, Folligny, Equilly, Beauchamps. Ce projet a été préparé en groupe de travail avec Mrs Regnault, Leguelinel, Lebatteux et le service Tourisme du Conseil Général.

Il est également noté que ce circuit sera commun aux piétons et chevaux mais pas aux attelages. Il n'y aura pas de surcoût pour la Communauté de Communes qui assure déjà l'entretien de ces chemins. Le balisage équestre spécifique à mettre en place sera financé par Manche Tourisme.

## **◆ QUESTIONS DIVERSES**

### **Projet économique**

Mr Villain, Vice-Président précise la demande d'un artisan en ravalement actuellement basé à Mondeville, pour acquérir une parcelle de 1 500 m<sup>2</sup> au prix actuel de 9 € (avis des domaines en cours) afin d'installer dès que possible un bâtiment pour le fonctionnement de son entreprise. Avis unanime pour faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais avec autorisation pour le Président de signer les documents correspondants.

### **Travaux terrain hippique**

Mr Lenoan, Vice-Président chargé des travaux expose les devis des travaux laissés en suspens (récupération des eaux de ruissellement et évacuation des eaux pluviales) mais sur lequel il s'avère important de délibérer, afin de les réaliser dès le printemps, avant le vote du budget.

Après consultation des devis, vote favorable pour les devis Hallais de TTC 3 171,91 € et 2 612,78 €.

### **Contrat d'Objectif Touristique**

Mr le Président précise l'information à diffuser de nouveau dans les communes sur l'opération d'amélioration des meublés touristiques. En effet, sur 41 porteur de projet informé, actuellement, il n'y a que 5 dossiers déposés ( 3 Sartilly et 2 Pays Hayland).

### **Demande de subvention**

(Association sportive ESH et Association pour envoi de livres en Afrique)

Mr le Président précise que ces demandes ne peuvent avoir de suite favorable en l'état. A revoir avec les demandeurs.

### **Site internet**

Mr Dieudonné, Vice-Président fait part de l'état actuel du site avec la nécessité d'une mise à jour régulière par les communes.

### **Transport scolaire**

Signature de la convention de délégation de compétence avec le Conseil Général.

### **Camping de Beauchamps**

- Arrêt de la régie
- Vente à l'euro symbolique des équipements.

### **RAM**

- Intervention en 2008 de Mme BURBAN, psychologue : 3 séances à 180 €.

### **Personnel**

- Subvention MUTAME (4,15 € par mois pour 2 agents)
- Indemnité régie transport scolaire : maintien jusqu'au 31 décembre 2007 (110 € pour l'année)
- Indemnité régie bibliothèque St Jean des Champs - Aurélie ORVAIN (110 €).

### **Divers**

- Indemnité de conseil nouveau receveur
- Facturation remplacement de clés.

### **Ateliers école de pêche**

Mr le Président informe du projet de mise en place d'ateliers d'initiation par l'association de pêche locale prévus pour les enfants de La Haye Pesnel, dans les écoles et le CLSH.

Fin de séance à 23h50.